



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Pour diffusion immédiate**

### **Risque de déficit alimentaire et des ressources pastorales dans le nord du Sénégal : Appel du CNCR à la mobilisation**

**Dakar, 13 novembre 2017** - Suite à un suivi sur la campagne agricole 2017-2018, nous, les agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, sylviculteurs membres des 28 fédérations membres du Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR) lançons un appel aux différents acteurs à la mobilisation pour éviter une crise d'insécurité alimentaire au nord du Sénégal.

Les organisations d'éleveurs et d'agriculteurs membres du CNCR présentes dans la zone sylvopastorale, domaine de prédilection de l'élevage, et dans la vallée du fleuve, zone de production irriguée, de décrue et de cultures pluviales, tirent la sonnette d'alarme : elles prédisent une situation très difficile dans les mois à venir en raison de la faible pluviométrie enregistrée dans la zone.

Une longue période de soudure est à prévoir : l'absence de pâturage due à l'inexistence du tapis herbacé crée un manque de nourriture pour le bétail et la productivité des cultures de décrues est affectée par le manque d'eau. Cela engendre le bradage du bétail et une augmentation du prix des autres produits agricoles sur les marchés ce qui a pour effet de diminuer l'accessibilité alimentaire et les revenus des exploitations familiales. Le démarrage hâtif de la transhumance noté depuis le début du mois d'octobre risque d'être à l'origine de conflits dans les zones de repli autour l'accès aux ressources si des mesures ne pas prises.

Le CNCR reconnaît les efforts fournis par l'État et l'invite à déployer le plus tôt possible son dispositif de secours d'urgence, l'Opération sauvegarde du bétail notamment, en s'assurant qu'il réponde réellement aux besoins des acteurs affectés. Un appui à la production de cultures fourragères comme le niébé, le riz et le maïs est souhaité. Un suivi étroit de l'évolution de la production et de la disponibilité alimentaire doit également être assuré dans les prochains mois de manière à suivre l'évolution de la sécurité alimentaire des populations. L'appui aux communautés par la mise en place d'infrastructures permettant la conservation des productions est aussi à envisager dès maintenant.

Par ailleurs, le CNCR incite également les producteurs et productrices et leurs fédérations à mieux s'organiser pour veiller à une distribution équitable de cette aide tout en prévoyant des stratégies de résilience pour les prochaines années. Miser sur la production

de fourrage et initier des contrats entre agriculteurs et éleveurs sont des mesures à mettre en œuvre. Le stockage d'aliments de bétail et le troc entre producteurs et productrices de différentes filières sont aussi des pratiques à pérenniser. La redynamisation des comités locaux de lutte contre les feux de brousse, la confection des pare-feux et l'utilisation rationnelle des tapis herbacés sont également des actions dans lesquelles les communautés locales devraient s'engager. Les membres du CNCR sont invités également à anticiper les conflits potentiels autour de la transhumance.

Le CNCR pour sa part réaffirme son engagement à accompagner ses exploitations familiales et invite les différentes parties prenantes à agir dès maintenant pour éviter une situation difficile.

### **À propos du Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR)**

Créé le 17 mars 1993, le Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR) est une organisation apolitique de la société civile dont l'objectif est de contribuer au développement d'une agriculture paysanne qui assure la promotion socio-économique durable des exploitations agricoles familiales. Regroupant 28 fédérations et unions paysannes actives dans toutes les filières (agriculture, horticulture, pêche, foresterie, élevage) et sur l'ensemble du territoire national, le CNCR représente environ 3 millions de sénégalaises et de sénégalais.

[www.cncr.org](http://www.cncr.org)

[www.facebook.com/cncrsenegal](https://www.facebook.com/cncrsenegal)

- 30 -

#### **Personne contact**

Sidy Ba

Chargé de communication du CNCR

(221) 77 653 50 51

sidyba2002@yahoo.fr